

Clamart, le 24 octobre 2012

**Compte Rendu Réunion du 13 Septembre 2012 à 19h30 à Clamart**

**Membres de la commission**

Présents: Evelyne LEMOINE 77, Alain DAVIOT 91, Pascal NOËL 95, William BASTIT 92, Henry BILLET 93.

Invité:

Absents excusés : Rémy TURGIS 75, Jean Pierre DAVIDOU 94, Gilles ARDIN 91.

Invité excusé : Eric BLANCHON

Absent: Patrice LERUS 94

Début de la réunion à 19 h 45

**Point sur CIF 2012 : Organisation – postes- points**

Réflexion sur compter ou non les points du CIF N-1 pour les qualifications au CIF de l'année suivante.

**Calcul Statistiques 2012 :**

A faire changer :

**STATISTIQUES GENERALES ECOLES DE VELO**

**ORGANISATIONS**

Mercredis Populaires (par journée).....100  
Autres épreuves.....400

\* Coefficients multiplicateurs :

- Trophées Régionaux et Epreuves Officielles.....x2
- Trophée de France des Jeunes Cyclistes.....x10

N.B. : Points à partager, si plusieurs organisateurs du Comité Régional.

**ECOLES**

(Arrêt au **30 Septembre N+1**)

Points attribués pour chaque école possédant le Label d'excellence FFC.....200.

Prix d'équipe :

1er.....50 2ème.....40 3ème.....30  
4ème.....20 5ème.....10

Résultats sportifs

Trophée Régional sur Piste (par école):

1er.....200 2ème.....150 3ème.....100  
4ème.....80 5ème.....60 6ème .....50  
7ème.....40 8ème.....30 9ème.....20  
10ème et plus.....10



Finale Régionale des Aiglons et Trophée Régional des Jeunes Cyclistes (Classement individuel) :

1er.....100	2ème.....90	3ème.....80
4ème....70	5ème.....60	6ème .....50
7ème.....40	8ème.....30	9ème.....20
	10ème et plus.....10	

Trophée de France des Jeunes Cyclistes (A chaque participant d'après le classement par comités):

1er.....500	2ème.....400	3ème.....300
4ème.....250	5ème.....200	6ème au 10ème .150
11ème au 20ème .....100		au-delà.....50

Challenges du CIF :

1er.....100	2ème.....90	3ème.....80
4ème.....70	5ème.....60	6ème et plus.....50

TRJV (par équipe et par épreuve) :

1er.....50	2ème.....40	3ème.....30
4ème.....20	5ème.....10	

Trophée de France des Jeunes Vététistes (A chaque participant d'après le classement par comités):

1er.....500	2ème.....400	3ème.....300
4ème.....250	5ème.....200	6ème au 10ème .150
11ème au 20ème .....100		au-delà.....50

### **Modification pour Challenge du CIF 2013 :**

Ne pas faire participer les Prélicenciés (temps et pas au PE).

### **Attente de validation des réglementations EDV FFC 2013.**

En cours

### **Points sur courses route a double sens de circulation :**

En cas de non fermeture de la circulation arrivant en sens inverse du circuit, la présence d'une voiture de l'organisation est obligatoire derrière le peloton. Cette voiture pourra accueillir un arbitre Ecole de Vélo, par sécurité et respect des règles.

### **Engagement en ligne :**

Un essai va être fait pour les engagements EDV Cyclo-Cross du Challenge de cet hiver. La commission des jeunes suivra de prêt cet essai initié par Roger Grenier, pour éventuellement l'adopter pour l'année 2013 et réfléchit aux modalités pour les courses sur route.

*Commission des Jeunes*

**Proposition de visualisation des fautes à main levée pour les jeux d'adresse :**

Lever la main et les doigts correspondant aux fautes faites par le coureur, le poing fermé correspondant aux 6 fautes maximums par jeux. Cela permettra aux éducateurs de venir vérifier, dès le passage de la ligne d'arrivée, le nombre de fautes comptabilisées avant le classement.

**Descente de catégorie des filles en EDV :**

La descente des catégories féminines en EDV ne peut se faire que via un règlement écrit, pour une épreuve particulière. Le règlement doit être communiqué lors du Dépôt du DO et donc consultable lors de l'engagement.

**Récompenses du TRJC 2012**

Ces récompenses seront remises lors du CIF 2012 avec nos excuses pour le retard.

**Formation Arbitres Ecole de Vélo :**

Une demande est faite par la commission des jeunes pour permettre à des candidats souhaitant uniquement l'obtention du diplôme de commissaire C d'assister aux formations sur ce sujet lors du BF1 ou de tout autre support de formation.

Fin de réunion à 22h.